

Nekrologe

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Verhandlungen der Schweizerischen Naturforschenden Gesellschaft = Actes de la Société Helvétique des Sciences Naturelles = Atti della Società Elvetica di Scienze Naturali**

Band (Jahr): **47 (1863)**

PDF erstellt am: **24.09.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

XII.

Nekrologe.

I.

Le Docteur Borel.

Extrait de la notice biographique

lue le 2 novembre 1863 à la Société médicale de Neuchâtel,
par le Dr. Cornaz.

Jaques-Louis Borel naquit à Neuchâtel, le 23 février 1795, de Jaques-François Borel, confiseur, originaire de Couvet et bourgeois de Neuchâtel, et de Julie-Elisabeth Favarger, sa femme. Vif et intelligent, il commença ses études dans sa ville natale, et y montra tant de capacité, que son père le plaça à l'âge de 12 ans dans la pension des frères Snell, au château de Nyon. Là, son espièglerie fit place à des habitudes de docilité et d'amour du travail, à mesure qu'il fut stimulé par l'heureuse influence d'un de ses maîtres, le vénérable Gaudin, pasteur allemand, qui l'initia à l'étude de la botanique, cette science, qui charma plus tard les loisirs du vieux médecin.

S'étant déterminé à embrasser la carrière médicale, J.-L. Borel fut envoyé par son père à Besançon, puis à Strasbourg, et au bout d'un séjour d'un an dans chacune de ces écoles, à Paris, où il ne tarda pas à se lier intimement avec un de ses compatriotes et contemporains, Léopold Robert, alors livré à l'étude de la gravure en taille-douce : aussi, quand celui-ci y eut renoncé pour la peinture, un des premiers essais de son pinceau fut-il la reproduction de son ami de Neuchâtel.

Après avoir passé ses autres examens, Borel soutint, le 14 août 1816, par devant la Faculté de médecine de Paris, une thèse sur l'ictère, que son cœur reconnaissant dédia à son ancien maître Gaudin ; et le 7 septembre suivant, il obtint le diplôme de Docteur en médecine. Un peu enorgueilli de ses succès, le jeune médecin eut quelques velléités de se fixer à Paris, où il passa encore la fin de cette année et les premiers mois de la suivante. Mais il avait compté sans ses parens, dont ce projet anéantissait les plus chères espérances, et qui lui écrivirent en toute hâte d'y renoncer, l'encourageant à s'établir dans sa patrie, où ses talents pourraient se déployer avec autant d'utilité, sinon avec autant de profit, qu'ailleurs. Tout en déférant de bonne grâce à ce vœu, le Dr. Borel voulut aller préalablement passer 6 mois à Londres pour s'y perfectionner dans la pratique des hôpitaux et s'y familiariser avec une langue dont il possédait déjà les premiers principes.

C'est avec ce bagage de connaissances théoriques et pratiques, que notre compatriote vint se fixer définitivement à Neuchâtel, où il arriva vers la fin de l'année 1818. Ses premiers débuts y furent lents et pénibles, et cela d'autant plus qu'à cette époque ses idées libérales n'étaient pas bien vues de la majorité de ses concitoyens.

Toutefois, discernant toute la capacité du jeune médecin, le conseiller-d'Etat Charles-Louis de Pierre, maire de la Ville, insista vivement auprès de lui pour qu'il se mît sur les rangs, afin de remplacer au Grand Conseil de sa ville natale, son frère aîné François-Guillaume, qui venait de mourir: le 4 mars 1822, il y fut nommé et en resta membre jusqu'à sa dissolution qui suivit la révolution de 1848. Ayant attaqué, presque seul d'abord, l'institution de la loterie de Neuchâtel, il y revint avec une telle insistance, que sa suppression fut en bonne partie due à cette initiative.

Avant d'aborder sa carrière médicale proprement dite, mentionnons ici que, nommé en 1823 assesseur du Comité de la Chambre de Charité de la ville de Neuchâtel, et l'année suivante de cette Chambre même, puis en 1827 de la Commission littéraire, transformée en 1838 en Direction de la Bibliothèque, et dès 1830, du Comité nouvellement créé de cette Commission, il remplit jusqu'à sa mort ces diverses places gratuites, avec un zèle et une conscience que n'arrêtait pas même la longueur des séances. Ici déjà nous pouvons dire que, pendant toute sa vie, il n'accepta jamais un mandat quelconque, sans en remplir toutes les astringences.

Quoique un nouvel Hôpital de la ville eût remplacé dès 1781, l'ancien établissement, produit de la fusion de la Confrérie du Saint-Esprit ou «vieil hôpital», destiné aux enfants trouvés, et de l'antique «nouvel hôpital», institué par le testament du comte Louis, jusqu'en 1808 il n'avait pas eu de salles destinées aux malades proprement dits, et ce n'est qu'à cette époque que la Chambre de Charité y obtint 5 chambres pour y faire soigner ses pensionnaires malades par son propre médecin, tandis que, alors comme auparavant,

les passants qui y tombaient malades pendant qu'on leur y accordait la «passade», étaient traités, selon la nature de leur affection par le Médecin ou par le Chirurgien de ville. Pendant la longue maladie à laquelle succomba Abram-Rodolphe Liechtenhahn, médecin de la Chambre de Charité, le Dr. Borel remplit ses fonctions, et fut appelé à lui succéder l'année suivante (1821). Ainsi commença, pour lui un service nosocomial, auquel il vaqua régulièrement presque jusqu'à sa mort. Appelé en outre à examiner les ouvriers cordonniers à leur entrée chez leurs patrons et, cas échéant, à les soigner à l'hôpital, il rendit de tels services à la Compagnie des Cordonniers et Tanneurs, que, dérogeant à son règlement, elle l'admit au nombre de ses membres.

Le 2 septembre 1822, le Conseil général de la Bourgeoisie ayant créé une Commission de Santé, dont le Médecin et le Chirurgien de ville faisaient nécessairement partie, le Dr. Borel fut appelé à en compléter l'élément médical; il y fonctionna comme secrétaire jusqu'au 21 avril 1832, et en fit partie jusqu'à sa transformation en Commission de salubrité. — En outre, les Conseils de notre ville ayant décrété, le 24 novembre 1823, que le Médecin et le Chirurgien de ville seraient désormais assistés d'un troisième médecin et d'un pharmacien pour la visite annuelle des pharmacies de Neuchâtel, ce fut également sur lui que se porta le choix de ses collègues de l'Hôtel-de-Ville. — Une mesure à laquelle il eut une grande part, ce fut l'institution d'un contrôle sur les décès survenus dans la banlieue de la ville, constatation remise d'abord au Médecin et au Chirurgien de ville (25 avril 1825), puis étendue peu après à tous les praticiens indifféremment (26 décembre 1826).

Dès 1827, il succéda au Dr. Henri de Pury, médecin du Roi et son ancien collègue au Grand Conseil, en qualité de Médecin-consultant de l'hôpital Pourtalès, et se lia intimement avec le Médecin et chirurgien-en-chef de cet établissement, le Dr. J.-François-P. de Castella, qu'il assista en cette qualité dans toutes les opérations majeures, jusqu'à la fin de juin 1855, moment où il désira être remplacé par des médecins moins âgés auprès du jeune successeur de son ami.

Attaché, dès le 7 avril 1819 à l'artillerie neuchâteloise, avec le rang de capitaine et le titre de Chirurgien de division (changé plus tard en celui de Chirurgien-major), il fut nommé, le 6 mai 1831, Chirurgien fédéral de division, et assista en cette qualité à une réunion officielle des officiers de santé de ce grade, sous la direction du Médecin-en-chef de l'armée; cela eut lieu, du 21 au 27 août, à Lucerne, en même temps que la ville du Vorort réunissait dans son sein une Commission du Choléra. C'est de cette époque que date la grande liaison de notre regretté confrère avec le Dr. Flügel. Peu après, avec deux autres officiers neuchâtelois de l'état-major fédéral, il crut devoir donner sa démission, qui fut acceptée le 9 mars 1835, mais non sans qu'on lui exprimât officiellement tout le regret qu'on avait de le perdre.

Le Dr. Henri de Pury, Médecin du Roi, s'étant à cette époque adressé à quatre de ses confrères, relativement au Choléra qui paraissait menacer notre canton, le Gouvernement n'eut qu'à confirmer cette Commission spéciale, de laquelle faisait partie le Dr. Borel, et à la faire présider par un de ses membres. — Tant là qu'au sein de la Commission de Santé de la Ville, J.-L. Borel montra en cette occasion, ses connaissances pratiques en matière d'hygiène publique.

Le Conseil général de la Bourgeoisie s'occupant alors de la réunion des postes de Médecin de Ville, de Chirurgien de Ville et d'Hôpitalier, la nomination du Dr. Borel, au premier d'entr'eux (7 mai 1832) n'eut qu'une portée intérimaire, et le 30 décembre 1833, il obtint son congé, pour être remplacé, le 10 février 1834, par le Dr. Léopold Reynier, Médecin et Chirurgien de Ville, les Conseils de la Ville ayant décrété que cette place nouvelle serait incompatible avec les fonctions de Médecin du Roi. — En revanche, le 28 janvier 1833, J.-L. Borel avait été nommé Hôpitalier, fonctions qu'il remplit, selon l'usage, pendant 3 ans, à dater de la St.-Jean de cette année.

Si le choléra avait épargné Neuchâtel, la petite-vérole y sévit à cette époque avec une certaine intensité, et le Magistrat fit établir un lazareth à l'Hôpital de la ville. Le 7 juin 1833, le Dr. Borel adressa aux Quatre-Ministres un rapport sur cette épidémie, dont l'impression, votée le 10 par le Conseil général, ne paraît pas avoir eu lieu.

Le Dr. H. de Pury étant mort, le Conseil-d'Etat proposa le Dr. Borel pour la place de Médecin du Roi, et le 10 novembre 1833, le Souverain l'appela à ces importantes fonctions. — A peine nommé, il fit créer une Commission de Santé, ressortant du Département de l'Intérieur, et qu'il présidait dans les questions purement scientifiques, — des examens réguliers pour les médecins et pharmaciens qui voudraient pratiquer dans la Principauté (en dehors de la Ville), — et, outre ces deux institutions du 3 décembre 1837, un Règlement sanitaire, adopté le 27 février 1839, qui fut la cause d'un Règlement assez analogue de la Ville, voté le 25 mars.

Le 2 décembre 1844, le Conseil général de la Ville nomma, sous la présidence du lieutenant-colonel de Meuron-

Terrisse, banneret de la Bourgeoisie, une Commission chargée d'examiner la convenance d'une réorganisation de l'hôpital de Neuchâtel, les Dr. Borel et Léopold Reynier, en firent partie, et, après le Banneret, c'est à J.-L. Borel que furent surtout dues les intéressantes et courageuses réformes présentées aux Conseils à ce sujet. Mais, alors, on se hâtait lentement, et la Révolution de 1848 trouva l'Hôpital tel qu'il avait été jusqu'alors.

Sauf sa place au Grand Conseil, renversé peu après le régime monarchique, le Dr. Borel conserva néanmoins tous ses emplois. En effet, sans parler de la Chambre de Charité, de la Direction de la Bibliothèque et de leurs Comités (réélection à celui de la Chambre de Charité, le 5 septembre) il fonctionna toujours comme médecin de l'Hôpital bourgeois, bien qu'aux anciens Hôpitaliers eût succédé un Directeur de l'hôpital, en la personne de Charles-Louis Depierre, auparavant médecin au Locle. Une Commission consultative ayant été adjointe, le 11 janvier 1849, à la Direction de l'hôpital, il fut appelé à en faire partie. Peu après, le 28 octobre 1849, eut enfin lieu l'introduction de soeurs-diaconesses de Strasbourg dans cette maison, qui fut désormais presque exclusivement destinée aux malades. Mais, sous la nouvelle administration, comme sous l'ancienne, il remplit toujours ses devoirs avec la même fidélité et la même exactitude.

Une nouvelle loi militaire ayant été votée et une place de Médecin en chef cantonal y ayant été créée, il y fut appelé, le 13 avril 1849, et après avoir continué à remplir provisoirement les autres fonctions de l'ancien poste de Médecin du Roi, il fut reconnu comme Médecin du Gouvernement, soit Médecin cantonal, titre qui eût dû être supprimé par la création de celui de Vice-président de la Com-

mission de Santé, mais qui ne le fut qu'après sa mort. Il fut, en effet, à la suite d'une nouvelle Loi sanitaire, nommé Vice-président de la Commission de santé, le 29 décembre 1851, et toujours réélu à ces fonctions, et c'est à ce titre qu'il présidait un Comité restreint chargé d'une nouvelle révision de la Loi et des Règlements sanitaires, quand sa dernière maladie vint le surprendre.

La nouvelle Constitution ne pouvait laisser à la ville de Neuchâtel ses attributions de police médicale, et c'est pour répondre à ce changement que l'ancienne Commission de Santé de la Ville fut dissoute et immédiatement reconstituée, le 13 septembre 1848, sous le nom de Commission de Salubrité, sous la présidence de Ch.-L. Depierre, directeur de l'hôpital. Non-seulement le Dr. Borel y fut maintenu, mais c'est avec lui que son ancien confrère avait été chargé de s'entendre pour l'organiser. — Et quand, devant de nouvelles menaces du Choléra, la Commission de Santé de l'Etat, augmentée de six notables, fut transformée en Commission centrale du Choléra, bien que Vice-président né de celle-ci, il ne trouva pas au dessous de sa dignité de faire partie, en 1855, de la Commission locale instituée par la Ville dans le même but, cette année et la précédente, comme dans toutes les Communes du Canton.

C'est également en 1848 qu'il fut nommé membre de la Commission de la maison de santé nouvellement établie à Préfargier, désigné qu'il était à y représenter, à côté du Directeur, l'élément médical, par une statistique très exacte des aliénés du pays qu'il avait fait dresser, en exécution d'un arrêté du Conseil-d'Etat du 13 mai 1844.

En 1851, le poste de Médecin et chirurgien de Ville ayant été supprimé, le soin des bourgeois pauvres malades à domicile passa au Médecin de la Chambre de Charité,

sous le titre de Médecin des pauvres, comme celui des passants malades à l'hôpital lui avait déjà été remis, lors de la réunion en une des fonctions de Médecin et de Chirurgien de ville.

Les deux premiers médecins de l'hôpital bourgeois, ou du moins des pensionnaires de la Chambre de Charité, Abram Liechtenhahn père et Henri de Pury exerçaient gratuitement ces fonctions : lors de sa démission et en recommandant pour lui succéder Abram-Rodolphe Liechtenhahn fils, Pury avait fait accorder par la Chambre de Charité, une indemnité de 15 Louis à ce poste. Plus tard, lors que le médecin de la Chambre de Charité eut à soigner les passants, le Conseil général lui accorda 84 livres de Neuchâtel. Peu après la révolution, les malades occupant dorénavant la majeure partie de l'hôpital, à la demande de Ch.-L. Depierre, le Conseil administratif porta les appointemens du Médecin de l'hôpital, de 300 francs qu'ils atteignaient alors, à 500. Le Dr. Borel était sur le point de donner sa démission, après près de 40 ans de service, quand le Conseil général de notre Commune porta ses honoraires à mille francs, et cela comme un faible témoignage de sa gratitude pour les soins aussi désintéressés qu'assidus qu'il avait portés aux malade de l'hôpital. On consentit même, à sa demande, à lui accorder au adjoint qui partageât avec lui le soin de l'hôpital et ses appointemens, l'autorisant à faire une présentation dans ce but. C'est ainsi que le Dr. Léopold Reynier père, son successeur actuel, fut appelé à le seconder pendant la fin de sa carrière.

Voilà bien des détails sur sa vie médicale, et pourtant je n'y ai rien dit de ses connaissances hors-ligne en médecine légale et en hygiène publique, non plus que de son habileté chirurgicale, qui eût semblé incompatible avec sa myopie.

Le 24 juillet 1822, il avait été agrégé à la Société helvétique des Sciences naturelles, à laquelle il fit présenter un mémoire chirurgical intéressant, en 1826; mais il ne put assister qu'à trois des séances annuelles (1837, 1845 et 1855). Il fut en outre membre fondateur de la Société des Sciences naturelles de Neuchâtel et de la Société médicale de la même ville, Vice-président de la première depuis novembre 1853 à sa mort, et Président de la seconde en 1855 et 1856.

Il eût été difficile de trouver plus de dignité professionnelle, plus de conscience dans l'exercice de sa vocation, plus de douceur envers les malades, plus de désintéressement envers ses clients, plus d'amour pour sa patrie, plus d'aversion pour l'injustice d'où qu'elle vînt. Plein de vivacité, dans sa jeunesse, il avait su prendre assez d'empire sur lui-même pour paraître plutôt phlegmatique à ceux qui ne le connaissaient qu'imparfaitement: mais sortait-il, dans une discussion qui heurtait ses convictions, de ce calme habituel, jamais il ne confondait l'idée contre laquelle il s'élevait avec celui qui l'avait exprimée. Son érudition, la variété de ses connaissances, la fidélité de sa mémoire méritent aussi une mention particulière.

Ayant épousé, le 4 octobre 1842, mademoiselle Adèle Huguenin, femme distinguée, il éprouva dans sa santé, déjà ébranlée, une rude atteinte de la mort de sa compagne. Il succomba, le 29 avril 1863, à une pneumonie, après en avoir annoncé aux siens l'issue dès le début et les avoir profondément édifiés sur son lit de mort.

Bien qu'écrivant volontiers et facilement, n'a laissé que les publications imprimées suivantes:

1. *Tentamen medicum systens (sic!) praecipuas icteri flavi species.* Parisiis 1816, in 4^o, pp. 49; thèse doctorale.

2. *Observation d'un anévrisme de l'artère carotide, guéri par la méthode de Valsalva, unie aux applications réfrigérantes*, et donnée en extrait allemand dans les *Verhandlungen der allgem. schweizer. Gesellschaft für die gesammten Naturwissenschaften*, XII, Coire 1826, p. 67—69.

3. *Observation d'hydrophobie, avec quelques réflexions sur cette maladie, dans les Mémoires de la Société des Sciences naturelles de Neuchâtel*, T. I, 1836, p. 103—115; à laquelle il faut ajouter une *Communication* sur un fait analogue, reproduite en extrait étendu dans le *Bulletin* de la même société savante, T. I, 3. cahier 1847, p. 390—392.

4. *Mémoire hygiénique sur la dorure au feu des pièces de montre dans le canton de Neuchâtel*, même *Bulletin*, T. I, 2. cahier 1846, p. 287—348.

5. Une *Observation de plaie par arme à feu*, en extrait détaillé, *Ibid.* T. II, 2. cahier 1852, p. 278—280.

6. Un *Rapport médico-légal sur un nouveau-né mort*, également en extrait étendu, *Ibid.*, T. II, 3. cahier 1853, p. 323—328.

7. *Rapport sur une éruption confondue avec le cow-pox*, *Ibid.*, T. III, 1. cahier 1854, p. 23—25.

8. *Communication sur l'épidémie neuchâteloise de dysenterie de 1834*, en extrait dans les *Actes de la Société helvétique des Sciences naturelles*, XL, Chaux-de-fonds 1855, p. 62—63.

9. *Rapport sur un enfant du sexe féminin trouvé dans le Lac, près du Crêt qui termine la promenade du Faubourg à Neuchâtel*, dans l'*Echo médical*, T. I, 1857, p. 15—23.

10. *Note sur une plaie d'arme à feu à la joue, avec lésion du canal de Sténon, suivie de fistule salivaire, guérie par l'oblitération de ce conduit*, *Ibid.*, T. II, 1858, p. 118—126.

11. *Rapport sur le mouvement et les travaux de la Société médicale de Neuchâtel pendant l'année 1856, Ibid., T. II, p. 385—392.*

12. *Rapport sur le cimetière du Mail, à Neuchâtel, Ibid., T. III, 1859, p. 401—410.*

Le Dr. Borel a signalé un phénomène important pour la médecine légale, c'est une coloration rouge de la peau, observée par lui 5 ou 6 fois chez des noyés et 1 fois chez une personne gelée, par de grands vents, et qui pourraient prouver dans le premier cas, que la personne est tombée à l'eau vivante ou immédiatement après sa mort. Il signala ce fait, le 11 décembre 1854 à notre Société médicale.

Le 2 mai 1853, il lui avait présenté un appareil spécial pour les fractures de la rotule, dont il n'a malheureusement publié ni description, ni planche, mais qui est conservé à l'arsenal de chirurgie de l'hôpital de la ville de Neuchâtel.

Malgré tous les services qu'il rendit à son pays, à sa ville natale et en général aux malades, J.-L. Borel n'est pas mort riche. Bien qu'il fût à tous égards digne d'une pareille distinction, jamais on ne pensa à le décorer, personne ne pouvant compter ici cette médaille de la Fidélité qu'il reçut en 1832, à la suite de nos troubles politiques. C'était à nous de reconnaître tous les mérites qui distinguaient notre vénéré doyen, et bientôt un buste reproduisant ses traits rappellera la part que le corps médical prit à sa mort, au sein même de cet Hôpital bourgeois, un de ses principaux champs d'activité, auquel il légua ses instrumens de chirurgie, en même temps qu'il disposait également de sa bibliothèque médicale et de ses collections de Cryptogames en faveur de la commune de Neuchâtel.

II.**Dr. Aloys Loretan,**

von Leukerbad.

Eine Trauerkunde aus den Walliser Alpen, welche vor einigen Wochen die Runde durch die Schweizer Blätter machte, verfehlte nicht überall die lebhafteste Theilnahme zu erregen. Ein Correspondent des «Bund» (1863, Nr. 325) gab über den Unfall, der ganz Ober-Wallis in die traurigste Bestürzung versetzt hatte, folgenden, in einigen Details von uns ergänzten Bericht.

In der Nähe von Gampel, am westlichen Abhange des Lötschen-Thales mit der Verification eines Holzschlages beschäftigt, wurde Dr. Loretan aus dem Leuker Bade am 20. Novemb. Nachmittags 1 Uhr das Opfer eines plötzlichen, gewaltsamen Todes. Hr. Dr. Loretan hatte mit einigen seiner Gehülfen so eben das Mittagsbrod eingenommen und war eben im Begriffe an die Fortsetzung seiner Arbeiten zu gehen, — da pfeift auf einmal ein 62 Schuh langer, frisch entrindeter Baumstamm, der plötzlich seine Bahn verlassen, «wie ein Dieb» durch den Wald und schießt blitzschnell mit furchtbarer Gewalt gegen die verifizirende Mannschaft. Mit einem Schrei des Entsetzens springen die Männer nach verschiedenen Seiten auseinander. Der Aufseher des Schlages wird an die Brust getroffen und fällt besinnungslos nieder. Dr. Loretan wird vom hinteren Ende des Stammes erfasst und weithin fortgeschleudert. Etwa hundert Schritte weiter unten fand man nachher den Unglücklichen, mit einer tiefen Kopfwunde, entseelt am

Füsse eines Baumes; ein Bein blieb auf dem Platze, wo der verhängnissvolle Balken ihn ereilt hatte.

Ein so tragisches Ende allein würde schon genügen, um dem Verunglückten die allgemeine Theilnahme zu sichern, hätte dieselbe auch nicht einem so hochverdienten, durch seine humane Gesinnungsweise und gemeinnützige Thätigkeit ebensosehr wie durch seine hervorragende Stellung als vieljähriger Badesarzt an einem der bedeutendsten Schweizer Kurorte in engern wie in weiteren Kreisen des In- und Auslandes so wohl bekannten und hochgeschätzten Manne zu gelten, wie Dr. Loretan war. Sein Andenken verdient daher gewiss auch in den Erinnerungsblättern unserer Gesellschaft, deren Mitglied er seit der Versammlung in Winterthur (1846) gewesen ist, eine würdige Stelle zu finden.

Mittheilungen, welche uns durch gütige Vermittlung der HH. Nationalrath Allet und Ständerath v. Roten von einem Neffen des Verewigten zugekommen sind, haben die wichtigsten Materialien zu der folgenden biographischen Skizze geliefert.

Joseph Eugen Aloys Loretan wurde den 19. Dec. 1806 im Leuker-Bade geboren, woselbst die Familie Loretan, laut urkundlichen Zeugnissen, schon im 14. Jahrhundert ansässig war. Seine Eltern, Johann Loretan und Maria Catharina Julier von Varen, wackere thätige Landleute, lebten daselbst in ganz einfachen, aber glücklichen Verhältnissen. Dort in einem der merkwürdigsten Alpenthäler, dem Worms oder Gastein der Walliser-Alpen, dessen Naturwunder schon 1729 der grosse A. v. Haller besang:

„Im Mittel eines Thals von himmelhohem Eise,
Wohin der wilde Nord den kalten Thron gesetzt,
Entspriesst ein reicher Brunn' mit siedendem Gebrause,
Raucht durch das welke Gras und senget, was er netzt.

Umsonst schlägt Wind und Schnee um seine Fluth zusammen,
Sein Wesen selbst ist Feur' und seine Wellen Flammen —“

dort, mitten unter den Schauern und Schrecknissen einer Natur, wo der uralte Titanenkampf, im chaotischen Streit der Elemente beim Donnern und Grollen zerstörender Lauinen und Erdbeben immer noch fortzutoben scheint, dort umgeben von den Wundern und Zaubern einer grossartigen, an ernst-erhabenen wie an lieblich-idyllischen Bildern so überaus reichen Alpenwelt, wann

„Von des Altels Scheitel nieder
Glüht des Abends letzter Strahl,
Und verklungen sind die Lieder
Auf den Bergen, in dem Thal,
Durch der Tannen düstre Hülle
Bricht des Mondes Strahlenfülle,
Schäumend stürzt in wilder Wuth
Sich zu Thal des Baches Fluth“ —

in einer solchen Naturumgebung verlebte Aloys Loretan seine ersten Jugendjahre, dort empfing die offene empfängliche Seele des aufgeweckten Knaben die ersten und bleibendsten Eindrücke. So ein Walliser Knabe, dessen Wiege, vier bis fünf tausend Fuss über dem Meer erhaben, heute noch wie zu Thomas Platters Zeiten, auf wankendem, vielfach von Lauinen, Felsstürzen, und tobenden Wildbächen bedrohtem Boden steht, ja so ein Alpenknabe, dessen erster oft stundenweiter Gang zu Kirche und Schule schon ein Gang auf Leben und Tod sein kann, lernt früh auf eigenen Füßen stehen, die Augen aufthun und um sich zu schauen, auf sich und seinen Gott vertrauen und seine eignen Pfade gehen; früh lernt der Aelpler, wie der Seefahrer, Entbehrungen, Strapazen und Gefahren kennen, Wind und Wetter Trotz bieten und selbst dem kalten Tod in's Antlitz schauen, beide ahnen sie früh die geheimnissvolle Majestät

der Natur und lernen früh — beten. Kann es für einen Beruf, dem an Selbstaufopferung und Selbstverläugnung kaum ein anderer, an Mühen und Gefahren wohl nur der des Seemanns gleichkommt, konnte es für den künftigen Alpenarzt wohl eine bessere praktische Vorschule geben?

Ungewöhnliche Geistesfähigkeiten, welche der kleine Aloys schon früh zeigte, bestimmten seine Eltern bald, den fleissigen Knaben studiren zu lassen und ihn so zu befähigen, dereinst eine höhere Lebensstellung einnehmen zu können. Nachdem Loretan bei einem Landgeistlichen vorbereitenden Unterricht in den Anfangsgründen erhalten, trat er in das Gymnasium zu Sitten ein, durchlief hier mit Auszeichnung alle Klassen bis zur Rhetorik, und begann hierauf im nahen St. Maurice die Lycealstudien. Im Jahre 1827 absolvirte er daselbst die Philosophie und entschied sich für das Studium der Medizin und den ärztlichen Beruf. Noch im Herbste desselben Jahres bezog der hoffnungsvolle Jüngling die Universität Freiburg i. B., wo er während zwei Jahren mit Eifer dem medizinischen Studium oblag, fleissig die Vorlesungen der Professoren Baumgärtner, Beck, Schwörer, u. a. besuchte, aber daneben auch den geselligen Freuden des Studentenlebens, deren Bedeutung Loretan vollkommen zu würdigen wusste, keineswegs den Rücken wandte. Sodann begab sich Loretan nach München, an dessen Hochschule so manche gefeierte Männer seiner Wissenschaft, wie v. Walter, v. Ringseis u. a., glänzten, deren Collegien und Kliniken er noch zu besuchen wünschte. Nachdem er hier noch zwei fernere Jahre für sein Fachstudium verwendet, erlangte Loretan am 22. November 1831 von der Universität München, unter dem Vorsitze der Professoren Hieron. Bayer und Andr. Buchner, den Doctorgrad in der Medizin und Chirurgie mit der Note «prorsus insignis».

In seine heimatlichen Berge zurückgekehrt, bekundete der angehende Arzt schon bei der Wahl seines Wirkungskreises jenen praktischen Scharfblick und sichern Takt, welche Loretan durch seine ganze praktische Laufbahn und bei allen seinen Unternehmungen bewährt und denen er grossentheils seine ungewöhnlichen Erfolge zu verdanken gehabt. Loretan wählte den am Fusse des Simplonpasses ebenso vortheilhaft als reizend in der mildesten Cultur-Region des oberen Rhonethales gelegenen Flecken Brig zu seinem Winteraufenthalt, während er die Sommermonate hindurch zugleich die Stelle eines Badesarztes in seinem hochgelegenen Heimort, dem Leukerbade, zu versehen gedachte. Diese Doppelstellung erwies sich als eine so glückliche Combination, dass Loretan ohne allen Wechsel bis an sein unerwartetes Ende, also mehr als drei Decennien hindurch derselben treu bleiben und genügen konnte.

Brig, dessen Lage und Naturumgebung am ehesten mit derjenigen von Thusis im Bündner-Rheinthale vergleichbar ist, war damals nicht nur als Stappelplatz für den sehr bedeutenden Transit über den Simplon, sowie als Hauptmarkt des oberen Wallis und Zehnden-Hauptort, sondern auch als Sitz einer, selbst vom fernen Auslande (Polen, Deutschland, Frankreich, Italien) stark besuchten höhern Erziehungsanstalt, ein sehr belebter, wohlhabender Ort, dem überdies die vielen städtisch und zum Theil mit verschwenderischem Luxus gebauten, bethürmten Bürgerhäuser und v. Stockalper'schen Palläste mit ihren silberglänzenden Schieferdächern und Kuppeln und den schönen umgebenden Gartenanlagen ein gewissermassen fremdartiges, aristokratisches, aber durchaus nicht unangenehm in's Auge fallendes Ansehen gaben. Im Jahre 1832 trat Loretan mit Fräul. Maria Perrig, aus einer angesehenen Bürgerfamilie von Brig, in eheliche

Verbindung, ein Bund, der nach 31 Jahren treuen glücklichen Zusammenlebens plötzlich in so tragischer Weise gelöst werden sollte. Bald hatte Loretan in Brig und Umgebung die bedeutendste Praxis, wurde Bezirksarzt und der Reihe nach mit den Würden und Bürden eines Rathsherrn und Werri-Vogts etc. beehrt. Denn er galt als ein gewissenhafter, vorsichtiger und glücklicher Arzt und war jederzeit in den vordersten Reihen zu finden, wenn es sich um die Anregung und Ausführung gemeinnütziger, wohlthätiger und die wahre Volkswohlfahrt hebender Werke, wie um Eindämmung verheerender Bergströme (worunter Rhone und Saltine für Brig keine bessern Nachbarn als der Rhein und «das wüthende Wasserle» des Nolla für Thusis), oder um Urbarmachung brachliegender oder neu gewonnener Ländereien, oder aber um Verbesserungen auf dem Gebiete der Jugend-erziehung und Volksbildung, der physischen und moralischen Gesundheitspflege handelte. In den letzten Jahren noch leiteten ihn solche Gesinnungen und Anschauungen zur Gründung des ersten namhaften industriellen Etablissements in Ober-Wallis, der jetzt unter der Firma «Fruzzini Jordan und Comp.» vortheilhaft bekannten Parqueterie-Fabrik zu Naters bei Brig, wobei er bis zuletzt einer der Hauptbetheiligten blieb.

Ein nicht weniger lockendes, weites und schwieriges Arbeitsfeld eröffnete sich Loretan im Leukerbade. Dieser Kurort nahm, trotz seines alten Rufes und seiner natürlichen Vortheile, vor 30 Jahren noch bei weitem nicht die hohe, bedeutende Stelle ein, wie heute, und Leukerbad hat es vor Allem der aufopfernden, ausdauernden Thätigkeit und Umsicht dieses Mannes zu verdanken, dass es sich endlich zu einer seinen reichen Naturschätzen und seinem alten Ruhme entsprechenden Bedeutung emporgerungen. Während mehr

als 30 Jahren war Loretan unausgesetzt und aus allen Kräften durch Rath und That, durch Wort und Schrift, durch Correspondenzen und Reisen, am erfolgreichsten aber wohl als allgemein geschätzter und beliebter Kurarzt — für jenen gemeinnützigen Zweck thätig und bei allen auf Hebung dieses Kurortes hinzielenden Unternehmungen, Verbesserungen und Neuerungen in erster Linie mit engagirt. So förderte er in den Jahren 1843—50 aus allen Kräften die Erbauung der schönen neuen Fahrstrasse von Leuk nach Baden und gab im Jahre 1845 zu Sitten eine Beschreibung des Leukerbades und seiner Umgebungen (in deutscher und französischer Sprache) heraus, eine Schrift, die sich durch ihren gefälligen Styl und ihre praktische Kürze und Anordnung vortheilhaft vor vielen andern auszeichnet und als erste ausführlichere Monographie über diesen wichtigen Kurort eine so beifällige Aufnahme fand, dass bald eine neue Auflage nöthig wurde, welche als vermehrte und verbesserte Ausgabe im J. 1857 zu Genf und Paris erschien unter dem Titel: *Notice sur les sources thermales de Loècheles-Bains et ses environs*. Eine dritte Auflage hatte Loretan für das Jahr 1864 schon z. Th. vorbereitet. Endlich ist noch als seine letzte That in dieser Richtung die im Sommer 1863 durch ihn gegründete erste Molkenkuranstalt im Leukerbade zu nennen.

Die ansehnlichen Glücksgüter, womit Loretan seine vielen Anstrengungen, seine rastlose Thätigkeit und kluge Umsicht nach und nach belohnt sah, verwendete er in edelster, uneigennützigster, humanster Weise. Wenn ihm auch das Glück eigener Nachkommenschaft versagt blieb, so war er dafür seinen Anverwandten ein wahrer, liebender, fürsorgender, aber auch wieder herzlich geliebter Vater, — er war die starke, sturmerprobte Wettertanne, unter deren

immergrünem Dache sie in allen Anliegen und Nöthen des Lebens Schutz und Schirm, Trost und Hülfe suchten und fanden. Drei seiner Neffen liess Loretan auf seine Kosten studiren und half ihnen, zweien als Priester, einem als Nachfolger in seinem ärztlichen Berufe, väterlich ihre eigene Existenz gründen; drei andere junge Leute verdanken ihm ihre Erziehung und mehrere leben zum Theil jetzt noch von seinen milden Vergabungen. Aber auch ausserhalb der Schranken seines engern Verwandtschaftskreises im geselligen Umgange mit zahlreichen Freunden aus Nah und Fern übte Loretan oft und gerne die freigebigste Gastfreundschaft, und Jedermann musste ihm das Zeugniß eines gefälligen, aufmerksamen Wirthes und fröhlichen, oft witzigen Gesellschafters geben.

Nach allem diesem ermisst sich leicht das allgemeine und tiefe Bedauern über den Verlust dieses Mannes, den mitten in der schönsten segensreichsten Thätigkeit eines noch kräftigen Mannesalters von 56 Jahren plötzlich ein dunkles Verhängniß ereilte, sowie die volle gewichtige Wahrheit, welche in den einfachen Worten liegen musste, womit jener Eingangs erwähnte Bericht schloss: «an seinem Grabe weint eine trostlose Wittwe und nur wenige Augen blieben thränenleer, als seine Hülle gestern (den 23. Nov.) neben der uralten Pfarrkirche zu Glys in die Gruft gesenkt wurde.» Friede seiner Asche! —
